

Projet Cinéma et Durabilité Résultats 2024

Outils et leviers d'action pour un cinéma plus éco responsable

LES ÉTAPES :

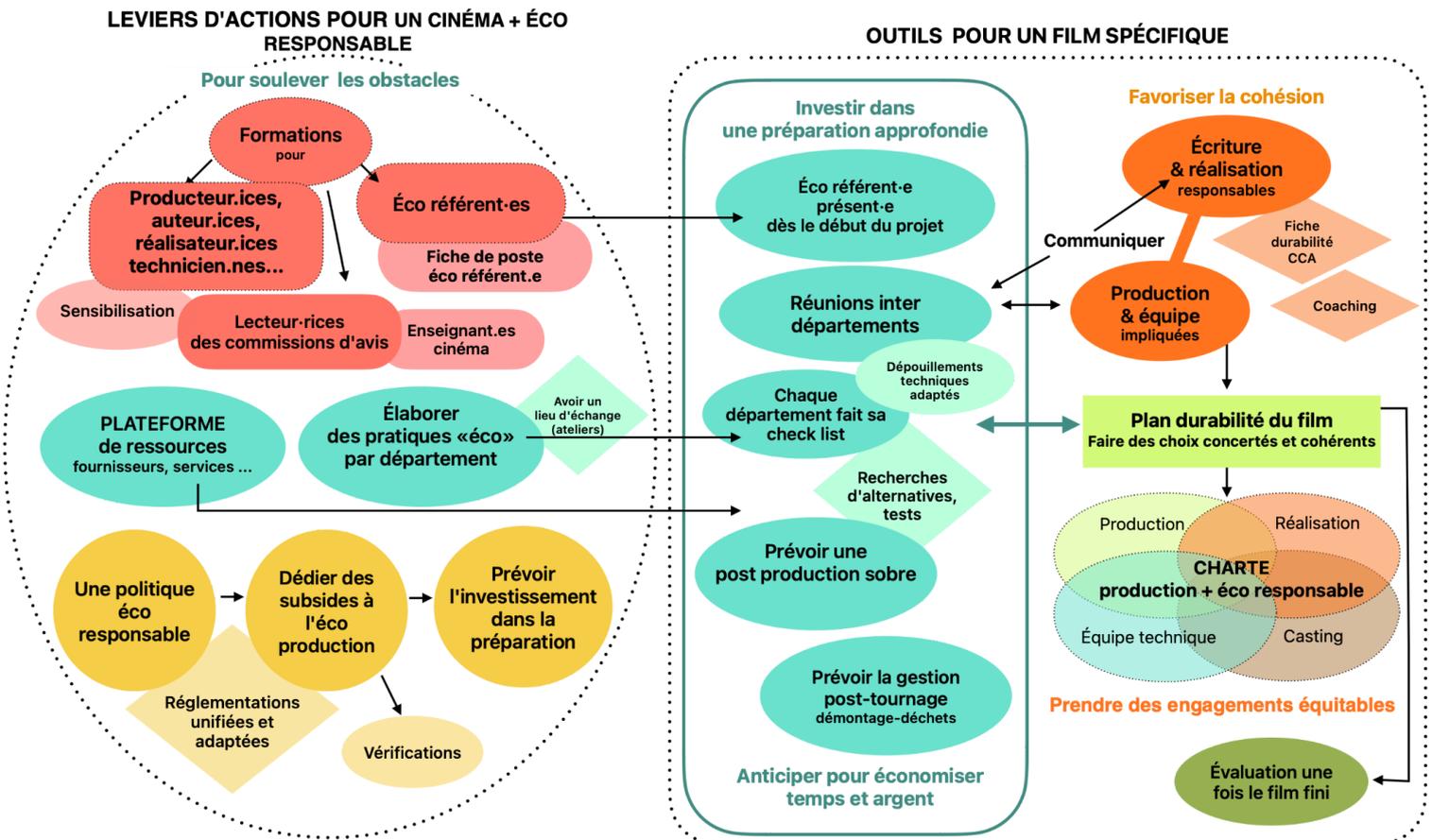
Une enquête auprès de celles et ceux qui fabriquent les films a mis en lumière les facteurs qui freinent ou favorisent les tentatives de réduire l'impact écologique du cinéma en Belgique francophone.

Sur base de cet état des lieux, un travail a été mené collectivement durant 4 ateliers participatifs par des technicien·nes, auteur·ices, réalisateur·ices, producteur·ices et autres personnes impliquées dans le champ du cinéma.

LES RÉSULTATS :

Les échanges ont fait émerger les **outils** et les **leviers d'action pour un cinéma plus éco responsable dont nous avons besoin**. Certains de ces outils ont été élaborés, vous retrouverez **en vert dans le texte ci-dessous les liens pour y accéder**.

Ce schéma en donne une **vue d'ensemble** et souligne les **interdépendances** entre les actions possibles.



Leviers d'action structurels

Pour un contexte général qui permet un cinéma plus éco - responsable :

FORMATIONS :

- Pour les **éco-référent-es** : l'éco-référent-e est la personne ressource pour tout ce qui touche à la durabilité d'un projet. La formation apporte les connaissances et les méthodologies indispensables et renforce la légitimité de ce poste-clé.
La fiche de poste précise son rôle, ses missions et sa place au sein de l'équipe. Elle dessine le contexte nécessaire à l'efficacité de son travail.
→ disponible ici [FICHE DU POSTE D'ÉCO-RÉFÉRENT.E.pdf](#)
- Pour les professionnel·les : **producteur·ices, réalisateur·ices, technicien·nes** ont tous besoin d'accéder à l'information propre à leur domaine qui leur permettra de modifier leurs pratiques.
- Pour les **enseignant·es** qui forment les professionnel·les de demain
- pour les **lecteur·ices des Commissions de sélection des films** afin de faciliter la lecture d'un scénario et d'un dossier de production sous l'angle de la durabilité.

SENSIBILISATION :

- Pour atteindre les personnes moins mobilisées et continuer à les informer. Les réticences sont parfois dues à un manque de connaissance (du sujet, des alternatives).
- Pour faire connaître les initiatives déjà en place.
- Pour œuvrer au changement des mentalités dans le cinéma, favoriser la prise de conscience, promouvoir l'idée de faire un cinéma "raisonné", en adéquation avec les changements sociétaux actuels.
- Pour mobiliser aussi les loueurs et fabricants de matériel, les studios de postproduction, les infrastructures d'accueil ... tous les acteurs qu'il est nécessaire d'impliquer pour voir de réels changements de pratique.

PLATEFORME de ressources :

- Rassembler en un lieu unique, facile d'accès et évolutif, les ressources indispensables : listes de fournisseurs, de partenaires engagés, de circuits courts, informations, documentation...
→ voir la plateforme Cinecolab <https://www.cinecolab.be/ressources>

PRATIQUES ÉCO RESPONSABLES par département

- Les professionnel·les peuvent mutualiser leurs expériences et les partager. Regrouper les pratiques et les points d'attention propres à chaque département permet de se préparer et d'anticiper : découvrir ce qui a déjà été pensé, ne pas réinventer les méthodes à chaque fois, les mettre en place à temps.
- Des fiches ont été élaborées dans le cadre des ateliers, elles ont pour vocation à servir :
 - de check list : ai-je pensé à tout ce qui peut être fait ?
 - de point de départ à la réflexion personnelle.
 - de modèle pour que d'autres départements se concertent→ listes faites en atelier (à ce jour) :
[Image – Déco – Régie – Montage – Réalisation – Scénario – Production](#)
- Pour permettre d'entamer la démarche ou faire une liste pour un film spécifique :
→ [Modèle de check list](#)

LIEUX D'ÉCHANGE (ateliers...)

- Pour continuer à travailler sur ces questions et faire évaluer les pratiques.
- Pour permettre les échanges hors pression temporelle des tournages et hors rapports hiérarchiques.
- Pour sortir du sentiment d'isolement face à ces questions et pouvoir se mettre en marche collectivement.

DES POLITIQUES ÉCO RESPONSABLES au niveau européen, national, et régional

- Pour permettre, encourager, voire contraindre, les différents bailleurs de fonds du cinéma à intégrer l'éco responsabilité dans leurs stratégies.
- Pour financer et organiser les actions à mener : formations, sensibilisation, incitants financiers, ...

RÈGLEMENTATIONS ADAPTÉES ET HARMONISÉES : entre les différents "guichets" financiers régionaux, nationaux et européens en matière de soutien à la durabilité.

→ DES SUBSIDES DÉDIÉS À L'ÉCO RESPONSABILITÉ

- Avec un cahier des charges qui garantit que ces incitants servent à réduire l'impact du film
 - exiger un plan durabilité.
 - cibler les bonus, pour que les moyens aillent là où ils auront un effet conséquent.

VÉRIFICATION que l'usage des fonds atteint bien les objectifs. L'évaluation des résultats est nécessaire pour tirer des leçons et faire mieux la fois suivante. Elle permet aussi de faire connaître les accomplissements encourageants en matière d'éco-responsabilité .

→PRÉVOIR L'INVESTISSEMENT DANS LA PRÉPARATION

- Des productions qui traduisent dans le budget et la répartition des moyens, dès le début, la volonté de produire de façon éco responsable, entre autres en investissant dans la préparation et dans l'après tournage.

Outils à usage d'un film spécifique :

Investir dans une préparation approfondie :

Si on attend le tournage pour penser à l'impact du film, il est trop tard pour le maîtriser et pour gérer de façon optimale le coût des tentatives pour réduire cet impact. **L'anticipation** permet d'économiser le temps et l'argent nécessaires à l'éco production.

Elle implique :

PRÉSENCE DE L'ÉCO RÉFÉRENT DÈS LE DÉBUT DU PROJET :

- L'efficacité de son action est directement liée à sa présence le plus tôt possible et à la marge de manœuvres qu'il a dès la préparation.
- Ses recommandations doivent arriver très tôt pour orienter les choix de lieux (repérages), les choix de matériel, de fournisseurs...
- Il doit pouvoir participer aux lectures techniques et aux réunions inter départements.
- Il peut faire le lien avec les infrastructures et les ressources locales.

RÉUNIONS ENTRE DÉPARTEMENTS : (<--> échanges avec réalisation et production)

- La concertation entre les départements techniques permet de coordonner et optimiser les mesures prises et d'éviter les contradictions entre elles.
- La concertation entre tous les départements réduit les décisions prises en dernière minute, qui sont les plus coûteuses en temps et en argent.
- Les données fiables partagées à temps réduisent tout le travail inutile, le travail refait, les locations et les achats superflus.
- Elles permettent de faire des choix précis : moins de matériel inutile, cherché, loué et transporté "au cas où".
- L'information permet d'anticiper les frustrations et les éventuelles résistances au changement.

DÉPOUILLEMENTS TECHNIQUES ADAPTÉS :

- Intégrer les paramètres d'éco responsabilité au même titre que les autres contraintes.
- Adopter une sobriété technologique et numérique, ne pas céder à la tentation de la nouveauté "en soi".

RECHERCHES D'ALTERNATIVES ET TESTS :

- Évaluer et comparer les coûts de différentes méthodes.
- Tester les solutions adéquates en amont pour gagner du temps en tournage.

"CHECK LIST" SPÉCIFIQUE POUR UN PROJET :

- vérifier qu'on a pensé à tout, en tenant compte des spécificités du projet.
→ [Modèle de check list](#)

PRÉVOIR UNE POST PRODUCTION SOBRE :

- Une sobriété numérique doit se prévoir avant tournage (réunions inter départements) : choix du format image, de toute la chaîne de post production...

PRÉVOIR LA GESTION DE L' APRÈS TOURNAGE :

- Démontage des décors, récupération et réutilisation doivent être anticipés.
- La gestion de tous les déchets doit être organisée.
- Prévoir qui s'en charge, le temps de le faire, et les moyens financiers adéquats.

Cohésion entre toutes les parties concernées :

ÉCRITURE / RÉALISATION RESPONSABLE :

- Écriture /réalisation informée : en échangeant avec l'équipe et la production, croiser les intentions artistiques avec les besoins matériels (techniques et financiers) que ces intentions requièrent pour en évaluer l'impact.
- Des délais d'écriture qui permettent aux auteur·rices de fournir aux équipes des données fiables, qui ne bougeront plus que marginalement, à temps pour une préparation optimale.
- Considérer les impératifs écologiques au même titre que la contrainte budgétaire et être prêt à ré évaluer une séquence qui ferait un usage immodéré des ressources.
- Considérer l'impact des représentations dans les récits.
- Considérer la valeur d'exemple du comportement de la personne qui réalise.

PRODUCTION ET ÉQUIPE IMPLIQUÉES :

- Valeur d'exemple du comportement des producteur·ices et des chef·fes de poste.
- Un cadre (planning, concertation...) qui rend l'implication possible.

- Attention portée à l'équité : les efforts sont partagés.

FICHE DURABILITÉ :

Actuellement, document à remplir dans les dossiers de demandes d'aide à l'écriture, au développement et à la production (Commission de sélection de la FWB).

Sa vocation est de sensibiliser les personnes concernées à ces différentes étapes.

COACHING :

- À mettre en place pour soutenir les auteur·ices à l'écriture, les réalisateur·ices sur le plateau, la production dans l'élaboration du plan durabilité du film.

PLAN DURABILITÉ PROPRE AU FILM :

- L'objet du plan durabilité est d'établir des **choix précis concertés et cohérents**, en évitant les contradictions qui ruinent les efforts. Le plan tient compte des spécificités du projet pour fixer des objectifs réalistes et prévoir les dispositions les plus adéquates pour les atteindre le plus efficacement possible.
- Il permet de communiquer et sert de base à la préparation nécessaire mais se nourrit également de cette préparation (recherches, tests), si elle est faite à temps.
- Le plan avec ses objectifs clairement posés permet de faire en bout de course une évaluation.
- Le plan durabilité devrait être obligatoire pour les films qui reçoivent un financement public. Les incitants financiers "durabilité" devraient être conditionnés à son existence.

CHARTRE DE PRODUCTION ÉCO RESPONSABLE :

- En signant la charte, chaque membre d'une production s'engage à respecter les mesures qui forment le cadre d'éco responsabilité du film.
- La charte est signée par l'équipe de production, les auteur·rices/réalisateur·rices, les technicien·nes et les comédien·nes. Elle les réunit autour d'un projet commun.
- Elle comprend un volet commun + un volets par secteur (tel qu'on entend secteur ci-dessus)
- Elle engage les différentes parties les unes vis-à-vis des autres et fédère ainsi toutes les parties prenantes autour d'efforts partagés, dans un esprit d'équité.
- Elle sert également à informer chaque personne qui rejoint le projet des mesures prises.
→ disponible ici [Charte pour un cinéma plus éco responsable](#)

ÉVALUATION UNE FOIS LE FILM FINI :

- Sur base des objectifs fixés au départ (plan durabilité) : évaluer si ceux-ci ont été atteints et comprendre pourquoi quand ce n'est pas le cas, pour faire mieux la fois suivante.
- Vérifier le bon usage des moyens dédiés à la durabilité.
- Une certification (différents labels existent en Europe) ne suffit pas pour faire évoluer les pratiques car elle n'examine pas finement ce qui a fonctionné ou pas.

EN CONCLUSION :

Avec ce schéma, on voit que ces propositions ont besoin d'être conjuguées et qu'elles requièrent les efforts et la collaboration de toutes. Sans nous illusionner sur la possibilité de faire un film neutre ou durable, les mettre en œuvre tend à réduire les impacts dommageables du cinéma et invite à l'envisager sous l'angle de la durabilité, dans tous les aspects de ce concept (environnemental, social, économique).

Ce schéma a vocation à être un support pour ceux qui souhaitent interroger le sens et la portée de leurs actions dans le cadre professionnel, et il est fait pour évoluer. Il montre là où nous en sommes de nos réflexions et travaux concrets à l'issue de ce projet, en espérant que cela inspirera d'autres mises en mouvement.